

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.121-21-8 du code de la consommation, le locataire est informé qu'il ne possède pas de droit de rétraction suite à la signature du présent contrat

2. RESERVATION

Pour toute réservation, une « option » est enregistrée (sous réserve de disponibilité) dès réception de votre demande. Celle-ci est valable maximum 7 jours. La réservation ne devient ferme qu'à réception de l'acompte de 30% du prix du séjour et du contrat de réservation daté et signé par le client. Toute option non confirmée dans un délai de 7 jours maximum sera automatiquement annulée. A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent impérativement être accompagné de leur parents ou tuteurs légaux. En cas de réservation d'une location moins d'un mois avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée lors de la réservation

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour un emplacement, des Arrhes de 30% du prix total (plus 4€ de frais de réservation non déductibles) doivent être versés lors de la réservation, le solde est à régler la veille du départ. Tout séjour non réglé la veille du départ se verra facturer une nuit supplémentaire. Pour un hébergement locatif, des arrhes de 30% du prix total des prestations commandées, plus 8€ de frais de réservation non déductibles, doivent être versés lors de la réservation, **le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée**, sans relance.

Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation et les arrhes précédemment versés resteront acquis par le camping.

4. MODIFICATION

En cas de retard ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué. Dans le cas de la location d'un emplacement ou d'un hébergement, vous devez nous prévenir de votre retard. **Si aucune information ne nous parvient à ce sujet l'emplacement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain 12h et les arrhes resteront acquis pour le camping**

5. TAXE DE SEJOUR

Les taxes de séjour, collectées pour le compte des municipalités sont données à titre indicatif et ne sont pas contractuelles. Elles sont à acquitter par le vacancier sur le lieu du séjour

6. CAUTION ET ETAT DES LIEUX

Une caution de 300.00 € par chèque est exigée avant la prise de possession. A votre arrivée, il vous sera remis un document vous permettant de faire **vous-même** votre état des lieux initial. Ce document devra être rendu signé **le soir de votre arrivée**. **Le jour de votre départ, le mobile-home devra être restitué avant 10h00 dans un parfait état, prêt à être reloué**. L'état des lieux de sortie sera fait dans la journée et après votre départ par le personnel nettoyeur. Sous huit jours, vous recevrez votre caution ou une facture de prestation de nettoyage et/ou de remise en état. En cas de non règlement de celle-ci sous 15 jours après son envoi nous nous réservons le droit de déduire de la caution le montant de la facture ménage/réparation ATTENTION : La caution sera intégralement conservée si l'interdiction de fumer n'a pas été respectée

7. ARRIVEE / DEPART

La location d'hébergement sera disponible à partir de 16 heures le jour d'arrivée et devra être libérée au plus tard à 10 heures le jour du départ. En haute saison les locations se font du samedi au samedi. En dehors de cette période les jours d'arrivée et de départ sont libres. **Les arrivées se font entre 16h00 et 19h00. Les départs doivent avoir lieu avant 10h00. En l'absence de tout message écrit du locataire (message téléphonique non accepté) précisant qu'il a dû différer son arrivée, la location deviendra disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat. Les règlements versés resteront acquis au camping**

L'emplacement de camping sera disponible à partir de 14 heures le jour d'arrivée et devra être libérée au plus tard à 12 heures le jour du départ.

8. BLOCS SANITAIRES

Les locataires de chalets tout confort ne sont pas autorisés à utiliser les blocs sanitaires du camping sauf pour l'utilisation des lave-linge et sèche-linge. Ils doivent utiliser les équipements sanitaires du Chalet.

9. ANNULATION

Toute annulation devra être notifiée par recommandé 30 jours avant la réservation (cachet de la poste faisant foi). Toutefois, une somme forfaitaire de 20 € sera déduite pour frais d'annulation. Passé ce délai, **quelque soit le motif d'annulation, aucun remboursement d'arrhes ne sera effectué**. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation / interruption de séjour chez un partenaire spécialisé.

10. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés dans le camping et les hébergements locatifs. Ne seront acceptés à séjourner sur le camping, exclusivement les animaux non classés "dangereux", **obligatoirement tatoués (ou puce électronique), carnet de vaccinations à jour obligatoire. Les animaux doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping et accompagnés à l'extérieur pour la propreté. Les propriétaires doivent éliminer les salissures occasionnées par leur animal. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, ni rester seuls dans la location ou l'emplacement**. En cas de non-respect, le camping pourra prononcer l'éviction du chien et de ses maîtres. Tout autre type d'animal est interdit dans les mobil-homes.

**A retourner signer accompagné de la mention
"Bon pour accord le .../...../...."**